

Paris, le 27 Juin 2016

Le secrétaire général  
de Solidaires Finances Publiques

A Monsieur Christian ECKERT  
Secrétaire d'État auprès du ministre des finances et des comptes publics  
Secrétaire d'État au Budget  
139 Rue de Bercy  
75012 Paris

Monsieur le secrétaire d'État,

Le calendrier de la procédure budgétaire qui doit aboutir au dépôt, durant le dernier quadrimestre, du projet de loi de finances 2017 est entré dans sa phase d'arbitrages.

Selon toute vraisemblance ce projet de loi de finances devrait intégrer la mise en place du prélèvement à la source. Vous connaissez notre opposition à cette évolution comme les arguments qui la fondent, je n'y reviendrai donc pas ici. Sachez également que nous continuons notre tâche pour empêcher sa mise en place.

Mon propos visera la situation de la Direction Générale des Finances Publiques qui subit, depuis maintenant plus de 10 ans, des vagues successives de suppressions d'emplois et des baisses pour le moins significatives de ses moyens budgétaires. J'ai eu l'occasion, lors de notre rencontre à Clermont-Ferrand le 2 juin de vous faire part tant de notre revendication d'un moratoire sur les emplois et les restructurations que de la souffrance et de la colère des agent-e-s qui voient leur charge de travail augmenter tandis que disparaissent les emplois et les effectifs. Cet « effet ciseaux » accentue singulièrement une dégradation des conditions d'exercice des missions et de vie au travail. Il engendre également une véritable souffrance au travail, liée notamment à la perte de sens des missions confiées aux personnels de la DGFIP. Cette souffrance a été maintes fois corroborée par les rapports des acteurs de la médecine de prévention dans le cadre des CHS-CT.

Vous avez indiqué, et avec vous le Directeur général des Finances Publiques, d'une part que la mise en œuvre du prélèvement à la source n'avait pas pour finalité une réduction supplémentaire des effectifs de la DGFIP, d'autre part que la montée en charge de ce nouveau dispositif allait requérir une force de travail importante, voire considérable. Vous avez ajouté que, par contre, l'augmentation significative attendue (de part l'obligation légale) du nombre de télédéclarations était porteuse de gains de productivité importants et pourrait générer, voire justifier la poursuite de ce que nous considérons comme un véritable plan social à la DGFIP.

J'attire donc votre attention sur les décisions qui pourraient découler de la préparation du budget 2017 et des arbitrages qui seront décidés quant aux moyens alloués aux ministères économiques et financiers et plus particulièrement à la DGFIP.

L'annonce d'une nouvelle ponction sur les effectifs de notre administration, notamment dans le contexte de la mise en place du prélèvement à la source, aurait sans aucun doute possible pour effet d'introduire, dans l'esprit des agent-e-s de la DGFIP, une suspicion légitime quant à vos propos rassurants, dans la mesure où ils et elles feront immédiatement le lien entre les deux.

Au surplus, je me permets, et nous l'avons maintes fois démontré, de vous faire remarquer que la montée en puissance de la dématérialisation, si elle supprime certaines tâches de saisie, ne conduit pas à la disparition totale de la mission d'assiette de l'impôt sur le revenu. Subsistent notamment des travaux de mises à jour des impôts locaux (très importantes pour les collectivités territoriales au regard du contexte budgétaire dans lequel elles évoluent), mises à jour souvent complexifiées par la dématérialisation elle-même. Par ailleurs, les travaux de rectification ne sont pas sans poser de nombreux problèmes au-delà d'être seulement chronophages.

Enfin, la médiation numérique, mission à part entière de la DGFIP, prend une place non négligeable et de plus en plus importante, dans les charges exercées par notre administration.

Pour Solidaires Finances Publiques, le projet de budget 2017 de la DGFIP devra donc marquer une véritable et significative rupture par rapport aux 10 années précédentes.

En tout état de cause, je vous informe que nous avons signifié, le 23 juin lors d'une audience informelle, au Directeur général des Finances Publiques, un préavis de grève illimitée à la DGFIP à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Recevez, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de ma parfaite considération.

Le secrétaire général de Solidaires Finances Publiques  
François-Xavier FERRUCCI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ferrucci', with a long horizontal stroke extending to the left.